

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE STUKELY-SUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 10-09- 2011 À 10H00

MAIRIE DE STUKELY-SUD

PRÉSENTS

André Fleurant

Denis Garneau

Yvan Lapierre

Réjean Normandin

ABSENTS

Michel Dame

Andrée Fleurant

1. Mot de bienvenue

Le président du comité, Denis Garneau souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Yvan propose l'adoption, appuyé par André Fleurant. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2011

Proposé par André, appuyé par Denis. Adopté à l'unanimité.

4. Claim minier

Rien ne s'est passé depuis la dernière réunion car la loi est en voie de révision. André et Yvan feront un suivi et tiendront le comité au courant des derniers développements.

5. Aménagement des cours d'eau

Denis remet le dernier rapport d'analyse de l'eau du BVQuilliams effectué le 7 juin 2001 par Renaissance Lac Brome. Les résultats ne démontrent aucune anomalie.

Yvan mentionne que la MRC pourrait offrir une subvention pour l'analyse des cours d'eau de l'OBV Yamaska. Un suivi sera effectué auprès du maire.

6. Écho-centre permanent

Selon Denis, comme prévu, l'écho-centre est en opération depuis septembre 2011. Puisqu'il est en période de rodage, nous devons attendre avant de pouvoir l'utiliser. Denis fera un suivi auprès du maire.

7. Collecte des matières compostables

Les membres du comité sont toujours d'accord pour sensibiliser la population à la cueillette volontaire des matières compostables. André mentionne que la loi qui entrera en vigueur en 2015 obligeant les citoyens à utiliser un bac à matières compostables peut s'appliquer en ville mais n'a pas sa raison d'être dans un village comme le nôtre.

8. Subventions pour constructions vertes

Il n'y a pas eu de développements dans ce dossier. Denis va faire le suivi auprès du Conseil municipal.

9. Varia

Une plainte d'un citoyen a été faite à la municipalité concernant sa boîte à vidanges qui a été détériorée par les vidangeurs.

Denis suggère d'offrir un bac noir (ou vert) plus robuste aux citoyens qui n'en ont pas. Le coût serait amorti sur leur compte de taxes municipales sur une période de 5 ans.

10. Prochaine réunion

5 novembre 2011 à 10h00 à la mairie.